



**MÉMOIRE DU FORUM JEUNESSE DE L'ÎLE DE
MONTREAL**

**ENTREPRENDRE AUTREMENT : PLACE AUX JEUNES
ENTREPRENEURS SOCIAUX**

**DÉPOSÉ DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA
STRATÉGIE QUÉBÉCOISE DE L'ENTREPRENEURIAT**

**AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET
DES EXPORTATIONS**

JANVIER 2011

ENTREPRENDRE AUTREMENT : PLACE AUX JEUNES ENTREPRENEURS SOCIAUX

INTRODUCTION

Les jeunes et moins jeunes évoluent dans un contexte économique mondial qui s'est nettement transformé depuis les dernières décennies. Dans cette mouvance, où la délocalisation des entreprises, la mondialisation de l'économie et la présence incontournable des technologies de l'information et des communications priment, tous les entrepreneurs sont appelés à faire preuve d'innovation et de créativité.

Parallèlement à ce contexte économique, des défis locaux, régionaux, nationaux et internationaux se posent et s'entrecroisent. Ainsi, les changements climatiques, la crise économique, la sécurité alimentaire, le déficit démocratique, l'enjeu démographique, pour ne nommer que ceux-ci, représentent des défis à relever et nécessitent la participation de plusieurs acteurs. Il est donc primordial de miser sur la relève, plus particulièrement sur une relève entrepreneuriale qui peut contribuer à résoudre ces problématiques.

Une nécessaire Stratégie de l'entrepreneuriat

D'entrée de jeu, le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) souligne la pertinence d'une Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat, qui nous l'espérons, permettra d'intensifier les efforts et de coordonner les actions autour de l'entrepreneuriat. Le FJÎM appuie les objectifs de la Stratégie, et plus particulièrement, ceux qui visent à assurer une relève entrepreneuriale par le développement de la culture entrepreneuriale et à augmenter le nombre d'entrepreneurs. Il va sans dire que les jeunes ont un rôle à jouer pour assurer cette relève et que la Stratégie est l'occasion de mobiliser des ressources à cette fin.

Place aux jeunes entrepreneurs sociaux

Le mémoire du FJÎM met de l'avant le dynamisme des jeunes entrepreneurs présents dans les secteurs de l'économie sociale et de l'entrepreneuriat social qui traduisent leurs valeurs et leurs aspirations dans leur projet entrepreneurial. À travers leurs activités, ces jeunes participent à la recherche de solutions durables et à la création de richesse.

Face à la confusion entre l'économie sociale et l'entrepreneuriat social, notamment parce que les entreprises d'économie sociale sont souvent qualifiées, à l'extérieur du Québec, d'entreprises sociales, le FJÎM retient la définition de l'économie sociale soutenue par la CRÉ de Montréal à savoir :

« L'économie sociale est un vecteur de transformation sociale. Les entreprises d'économie sociale sont des organisations de propriété collective, soumises à une gouvernance démocratique; elles sont ancrées dans leur communauté et poursuivent une finalité sociale. »

Les entreprises sociales se distinguent dans le fait qu'elles sont de propriétés privées. Leurs activités et leur fonctionnement souscrivent à des valeurs sociales, contraignantes par rapport à la seule recherche de profit, sans être astreinte à un type particulier de gouvernance.

Le Forum jeunesse reconnaît le potentiel et la créativité de l'ensemble des jeunes entrepreneurs, peu importe le secteur d'activités dans lequel ils oeuvrent et la forme que prend leur entreprise. Il est conscient des nombreux défis en entrepreneuriat, tels que la culture entrepreneuriale, le taux de survie des entreprises ou encore la transmission des entreprises, et apprécie les efforts déployés par les personnes ressources en entrepreneuriat, que ce soit dans les écoles ou encore par une offre de services d'accompagnement.

Dans son mémoire, le FJÎM a choisi de mettre l'accent sur les jeunes entrepreneurs sociaux. Les secteurs de l'économie sociale et de l'entrepreneuriat social apparaissent dans les priorités d'action 2010-2015¹ du FJÎM comme des modèles d'innovation à soutenir. De plus, de concert avec la CRÉ de Montréal, le Forum jeunesse réalise le projet « Osez l'économie sociale » qui vise à assurer une relève dans ce secteur. Enfin, grâce au Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ), le FJÎM soutient des projets visant à appuyer la relève entrepreneuriale, notamment les jeunes entrepreneurs des communautés culturelles et les jeunes femmes entrepreneurs.

Les propos du FJÎM s'articulent autour de trois volets. Le premier soutient que l'économie sociale et l'entrepreneuriat social constituent des véhicules pertinents pour de nombreux jeunes qui souhaitent traduire en actions leurs valeurs et leurs aspirations. Le second volet présente l'apport considérable de ces deux secteurs au développement économique et social de la région de Montréal et du Québec. Le troisième volet aborde les défis particuliers rencontrés par l'ensemble des jeunes entrepreneurs et, plus particulièrement, par les jeunes entrepreneurs sociaux.

¹ Document en annexe

Les jeunes entrepreneurs des communautés culturelles – une force vive à soutenir

Avant d'aborder le fondement du mémoire, que représentent les jeunes entrepreneurs sociaux, le Forum jeunesse juge primordial de rendre compte de la réalité montréalaise en soulevant la contribution significative des jeunes entrepreneurs des communautés culturelles à l'économie du Québec. En raison de leur nombre et d'une forte fibre entrepreneuriale, ils méritent qu'on leur accorde des ressources adaptées et qu'on se penche sur les défis particuliers qu'ils ont à relever.

À Montréal, sur un total de 400 000 jeunes, ils sont plus de 120 000 des communautés culturelles. Les intervenants en entrepreneuriat notent d'ailleurs une nette croissance de ces jeunes dans leurs services. Ainsi, le Forum jeunesse souhaite que les acteurs en entrepreneuriat poursuivent et intensifient leurs efforts afin de favoriser leur parcours et que la Stratégie tienne compte de leurs besoins particuliers.

RECOMMANDATIONS

Afin de soutenir les jeunes entrepreneurs des communautés culturelles et de faciliter leur parcours entrepreneurial à travers les activités d'accompagnement,, le FJÎM propose de :

- Faire connaître aux jeunes entrepreneurs des communautés culturelles le contexte économique québécois et la culture québécoise :
 - en offrant des formations adaptées;
 - en jumelant les jeunes entrepreneurs des communautés culturelles à des mentors de la société d'accueil.
- Adapter les ressources existantes aux besoins spécifiques des jeunes entrepreneurs des communautés culturelles.

I. QUAND LES VALEURS GUIDENT L'AVENTURE ENTREPRENEURIALE...

Le Forum jeunesse souhaite souligner le grand dynamisme de certains jeunes, innovants et engagés, qui mettent sur pied des entreprises dotées d'une mission sociale placée au cœur de leurs activités. Peu importe la forme que prend leur entreprise, elle est le reflet de leurs valeurs et de leurs idéaux. Pour certains jeunes entrepreneurs, l'équité sociale, la protection de l'environnement, l'ouverture au monde et à la diversité, l'éthique et le développement durable guident leurs actions et les fondements mêmes de leur entreprise. Loin d'aspérer à la seule recherche de profit, ces jeunes veulent laisser une empreinte positive dans la société.

Ce sont des jeunes dont la façon d'entreprendre est également marquée par leurs attentes face au marché du travail. L'enquête de Mercure et Vultur remet en perspective les préjugés quant au manque d'intérêt présumé des jeunes envers le travail. Les résultats de l'enquête démontrent que :

« Le travail occupe toujours une place importante dans l'univers des valeurs des jeunes. Plus de 60 % des jeunes travailleurs québécois considèrent le travail au moins parmi les valeurs les plus importantes de leur vie en général, alors que moins de 2 % le considèrent parmi les valeurs les moins importantes. Une proportion de 6,2 % de la population des jeunes Québécois visés par l'enquête considère le travail comme la valeur la plus importante de leur vie. En fait, le travail vient au second rang des priorités, après la famille et les amis.² »

Des portraits de la génération Y, des 18 à 29 ans, avancent qu'ils accordent une grande importance à la conciliation entre le travail et la vie personnelle, qu'ils ont un besoin de liberté quant à l'organisation de leur travail et qu'ils accordent une grande place à la réalisation de soi. De plus, ils préfèrent une structure organisationnelle souple qui permet de prendre part aux décisions, plutôt que d'évoluer dans un cadre rigide et hiérarchisé. Sur le plan des compétences, ils font preuve de polyvalence, d'une grande capacité d'apprentissage et d'une maîtrise des technologies de l'information et des communications³.

Ces attentes et ces compétences sont étroitement liées aux exigences en matière de compétitivité des entreprises dans une économie mondialisée. Notons que pour réussir dans ce contexte les entreprises

² Mercure, Daniel et Vultur, Mircea (coord.), Enquête nationale sur l'éthos du travail au Québec, 2007.

³ Conference Board of Canada, Winning the « Generation Wars ». Making the Most Generational Differences and Similarities in the Workplace, 2009 et Forum des politiques publiques, Le chemin du maintien à l'emploi, 2009.

doivent, selon un rapport de l'OCDE : « répondre aux impératifs de flexibilité, faire preuve de capacité d'adaptation rapide et d'innovations⁴. »

L'économie sociale et l'entrepreneuriat social sont des modèles d'entreprises qui peuvent convenir particulièrement à ces jeunes. Ils permettent de répondre à leurs valeurs sociales et environnementales. À titre d'exemple, de par sa structure participative et démocratique, le modèle coopératif peut s'avérer intéressant pour certains jeunes entrepreneurs.

II. C'EST LE QUÉBEC TOUT ENTIER QUI S'ENRICHIT

Des mouvements en effervescence

En raison de l'apport considérable au développement économique de la région et de leurs retombées sociales durables, le Forum jeunesse est d'avis que l'économie sociale et l'entrepreneuriat social méritent une attention particulière de la part du gouvernement du Québec, de ses partenaires, de même qu'une adaptation des ressources.

Des entreprises aux retombées économiques significatives

L'économie sociale et l'entrepreneuriat social contribuent à la prospérité de la région de Montréal, en plus de participer à la diversification de l'économie. Dans le cas des entreprises d'économie sociale, elles ont permis de créer plus de 60 000 emplois et génèrent 2 milliards de revenus annuels pour la région.⁵ De plus, elles représentent un îlot de stabilité, par leur ancrage dans la communauté et par leur structure collective, dans un contexte d'économie mondialisée où la délocalisation a affecté et continue de toucher plusieurs secteurs. Grâce à leur mission sociale, les coopératives du Québec affichent un taux de survie de 62 % après cinq ans, comparativement à un taux moyen de 35 % pour les entreprises privées⁶. Dans la région de Montréal, les établissements d'économie sociale ont un âge moyen de 19 ans⁷.

⁴ OCDE, Encourager les jeunes à entreprendre. Les défis politiques, 2001, p.95.

⁵ Comité d'économie sociale de Montréal, CRÉ de Montréal, Marie Bouchard et al., Portrait statistique de l'économie sociale de la région de Montréal, 2008, p.12, <http://www.credemontreal.qc.ca/Publications/Developpement%20Economique/Portrait%20statistique%20economie%20sociale.pdf>.

⁶ Ministère du Développement économique, de l'Exportation et de l'Innovation, sous la direction de Lise Jacob. Taux de survie des coopératives du Québec, Édition 2008, www.mdeie.gouv.qc.ca.

⁷ Comité d'économie sociale de Montréal, *op.cit.*

Du côté de l'entrepreneuriat social, il existe peu de données statistiques pour le Québec et la région de Montréal. Le FJÎM recommande d'ailleurs de documenter ce type d'entrepreneuriat. De plus, il est pertinent de définir clairement l'économie sociale et l'entrepreneuriat social afin que l'ensemble des programmes gouvernementaux et des organisations en entrepreneuriat utilise le même langage et les mêmes critères de classification.

De manière concrète, Montréal voit se multiplier les entreprises ayant une mission sociale avec, à la barre, des entrepreneurs jeunes et moins jeunes qui méritent d'être reconnus et de devenir des sources d'inspiration pour la relève entrepreneuriale.

Des modèles inspirants

Sans en faire une liste exhaustive, il est possible de souligner le dynamisme de certaines entreprises de la région de Montréal. De par leur philosophie, elles illustrent parfaitement la transposition des valeurs et des aspirations des jeunes dans leurs projets entrepreneuriaux. Mentionnons, à titre d'exemple, l'entreprise OÖM Ethikwear, dont le jeune fondateur et son équipe s'activent à vêtir les gens de manière éthique et écoresponsable. La philosophie de l'entreprise est révélatrice et traduit bien la portée d'une mission sociale : « notre entreprise n'agit pas comme un acteur indépendant de son environnement, mais bien comme un citoyen responsable au développement de la société. »

Soulignons également la création de nombreuses coopératives culturelles visant à soutenir, entre autres, la relève artistique. Les coopératives la Cenne, les Vivaces, le Café Chaos, les Katakombes et le Théâtre aux Écuries en sont des illustrations. Enfin, mentionnons la coopérative de travail Cyclo Chrome qui assure l'entretien des vélos en libre-service Bixi et qui embauche et forme des jeunes en difficultés de 15 à 18 ans.

Des retombées sociales durables

En parallèle aux retombées économiques significatives, l'économie sociale et l'entrepreneuriat social génèrent des retombées sociales positives. Tout d'abord, les entrepreneurs sociaux améliorent les conditions de vie de la population, en contribuant à résoudre des problématiques sociétales, en complémentarité avec les services offerts par les secteurs public et privé. Ils mettent en place des solutions durables pour répondre à des défis, tels que la lutte contre la pauvreté, l'insertion en emploi,

la protection de l'environnement. Enfin, ils favorisent l'engagement des jeunes entrepreneurs sociaux, leur permettant de développer un sentiment d'appartenance envers leur communauté.

De l'avis du FJÎM, ces types d'entreprises contribuent à élargir le spectre de l'entrepreneuriat classique et à stimuler une relève à travers des jeunes qui n'endossent pas le profil de l'entrepreneur traditionnel et qui, avec ces modèles, se découvrent le goût de contribuer à la richesse collective. Pour ces jeunes, l'intention d'entreprendre peut être avivée par le travail des agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat auprès des adolescentes et adolescents, par la valorisation de jeunes entrepreneurs sociaux qui sont des modèles de réussite et par des campagnes de sensibilisation dans les écoles secondaires, les cégeps et les universités afin que l'économie sociale et l'entrepreneuriat social deviennent de véritables choix de carrière.

RECOMMANDATIONS

Afin de stimuler la relève entrepreneuriale et d'accroître la contribution des jeunes aux secteurs de l'économie sociale et de l'entrepreneuriat social, le FJÎM propose de :

- Stimuler la culture entrepreneuriale chez les jeunes :
 - en leur faisant découvrir des entrepreneurs sociaux qui sont des modèles inspirants et accessibles;
 - en poursuivant le soutien au travail des agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat dans les écoles secondaires;
 - en menant des activités de sensibilisation dans les écoles secondaires, les cégeps, les collèges et les universités.

III. DES IDÉES À LA RÉALITÉ – LES DÉFIS DES JEUNES ENTREPRENEURS SOCIAUX

Le troisième volet du mémoire présente les défis particuliers que rencontre l'ensemble des jeunes entrepreneurs et, plus précisément, les jeunes entrepreneurs sociaux.

Des acteurs déjà bien actifs

Avant de s'attarder à ces obstacles, il est important de souligner qu'il existe des ressources visant à soutenir ces formes d'entrepreneuriat. Le secteur de l'économie sociale est davantage structuré et fait partie d'un mouvement grandissant, avec, entre autres, la participation du Comité d'économie sociale de l'île de Montréal, du Chantier de l'économie sociale du Québec et du gouvernement du Québec, notamment à travers le Plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat collectif du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT).

L'entrepreneuriat social est souvent confondu avec l'économie sociale. Il s'agit d'un secteur en émergence au Québec et au Canada dans lequel œuvre différentes organisations. À titre d'exemple, notons le travail de l'Institut du Nouveau Monde à travers l'initiative « À Go on change le monde »⁸, véritable espace d'incubation d'idées pour des jeunes créatifs. De son côté, l'organisation internationale ASHOKA a mis en place un réseau d'entrepreneurs sociaux, en plus de leur offrir des outils d'accompagnement, que ce soit par le biais de son antenne québécoise, son antenne jeunesse ou encore par sa présence dans plus de 70 pays⁹.

Des défis à relever pour l'ensemble des jeunes entrepreneurs

La majorité des jeunes entrepreneurs rencontrent des embûches sur leur parcours. Des obstacles exacerbés par une expérience limitée sur le marché du travail, des antécédents de crédit insuffisants, un accès à des réserves financières limitées et à un réseau de contact plus restreint¹⁰. Cette réalité rend plus difficile le démarrage de leur entreprise, particulièrement en termes de financement ou encore dans la réalisation d'un plan d'affaires. Ainsi, pour appuyer leur parcours, le gouvernement doit poursuivre et bonifier ses engagements envers les organisations qui offrent des services essentiels aux jeunes entrepreneurs, que ce soit à travers des expériences de mentorat, de formations, de programmes de financement et de services d'accompagnement.

⁸ <http://www.agoonchangelemonde.qc.ca/>

⁹ <http://www.ashoka.org/>

¹⁰ Gouvernement du Canada, Profils de financement des petites entreprises. Les jeunes entrepreneurs, janvier 2006.

De plus, il est pertinent de souligner que les programmes gouvernementaux ne sont pas toujours adaptés aux besoins des jeunes. Ils doivent tenir compte des projets d'entreprises innovants et diversifiés des jeunes. Actuellement, une partie des ressources sont fragmentées par territoire, ce qui ne convient pas nécessairement aux jeunes entrepreneurs qui souhaitent développer des entreprises qui dépassent les frontières. Dans ce cas, il est pertinent de maintenir une offre de service complémentaire qui permette de sortir des limites territoriales.

Enfin, le FJÎM estime que les jeunes connaissent peu les ressources gouvernementales. Des mesures pour rejoindre les jeunes doivent apparaître dans la Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat, en plus de soutenir la poursuite du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse.

Des obstacles particuliers rencontrés par les jeunes entrepreneurs sociaux

Les jeunes entrepreneurs sociaux sont confrontés aux mêmes obstacles que l'ensemble des jeunes entrepreneurs, amplifiés par un manque de reconnaissance des deux formes d'entrepreneuriat mises de l'avant dans le mémoire, et ce, autant par la population, que par les bailleurs de fonds et le gouvernement. Ce phénomène se traduit, principalement, par un accès limité au financement et par des ressources peu adaptées aux besoins des jeunes entrepreneurs.

Tout d'abord, la majorité des ressources en entrepreneuriat et les différents programmes gouvernementaux, même s'ils tendent de plus en plus à se diversifier, sont axés principalement sur les besoins des entreprises privées à propriétaire unique. Les formations, l'accompagnement et les programmes de financement et de soutien mériteraient d'être adaptés à la réalité des jeunes entrepreneurs sociaux afin de maximiser leur chance de réussite. Dans le but de soutenir financièrement les jeunes entrepreneurs sociaux, un Fonds devrait leur être réservé, semblable au Fonds de développement des entreprises d'économie sociale. Actuellement, les projets d'entrepreneuriat social qui ne sont pas des coopératives ne sont pas admissibles à ce Fonds.

De son côté, la population est peu sensibilisée à ces deux formes d'entreprises. À travers une campagne de sensibilisation, il serait possible de les informer des conditions de production des services et des biens qu'ils consomment et sur leurs impacts sociaux et environnementaux. Une telle campagne contribuerait à soutenir la croissance de l'économie sociale et de l'entrepreneuriat social et, par conséquent, à stimuler l'achat local.

De plus, en l'absence de portrait statistique de l'économie sociale et de l'entrepreneuriat social pour le Québec, il est difficile de mesurer leur apport réel à l'économie. À ce titre, il serait pertinent de documenter ces secteurs afin d'alimenter une campagne de promotion.

Les partenaires du Projet entrepreneuriat Montréal (PEM) résument bien les défis particuliers rencontrés par les entrepreneurs sociaux : « les recherches démontrent qu'ils évoluent dans un environnement plus complexe puisqu'ils travaillent à servir des marchés plus difficiles à satisfaire. De plus, les réseaux et les outils de soutien ainsi que les modes de financement sont parfois mal adaptés à la réalité des entrepreneurs sociaux. Le manque d'outils de mesure de la performance des entreprises d'économie sociale est particulièrement problématique. Il est en effet difficile de mesurer le taux de rendement de l'investissement social ou environnemental¹¹. »

Au final, la Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat doit comprendre un volet visant à favoriser l'économie sociale et l'entrepreneuriat social afin de stimuler leur essor et d'offrir les ressources nécessaires aux jeunes créatifs qui veulent faire une différence en se lançant en affaires.

RECOMMANDATIONS

Afin de faciliter le parcours de l'ensemble des jeunes entrepreneurs, le FJÎM propose de :

- Poursuivre et bonifier le soutien aux organisations en entrepreneuriat afin qu'ils continuent d'offrir des services de mentorat, de formations, de financement et d'accompagnement :
 - en assurant une offre de service diversifiée et non contraignante qui dépasse les limites territoriales.

Afin de soutenir le parcours entrepreneurial des jeunes entrepreneurs sociaux, le FJÎM propose de :

- Adapter les programmes gouvernementaux aux projets d'entreprises innovants des jeunes entrepreneurs sociaux :
 - en créant un Fonds dédié aux jeunes entrepreneurs sociaux.

¹¹ Projet Entrepreneuriat Montréal, *Entreprendre à Montréal. L'urgence d'agir ensemble*, 2007, p.61.

Afin d'accroître la contribution des secteurs de l'économie sociale et de l'entrepreneuriat social à l'économie québécoise, le FJÎM propose de :

- Valoriser l'économie sociale et l'entrepreneuriat social :
 - en menant une campagne de sensibilisation;
 - en dressant un portrait statistique de l'économie sociale et de l'entrepreneuriat social au Québec.

CONCLUSION

Le dynamisme entrepreneurial de tous les jeunes doit être soutenu et avivé, en portant une attention particulière aux jeunes entrepreneurs sociaux. L'économie sociale et l'entrepreneuriat social sont des modèles qui rejoignent les valeurs des jeunes, contribuent à la diversification de l'économie, au développement économique de la région de Montréal et du Québec. Ils entraînent également des retombées sociales positives et stimulent la fibre entrepreneuriale d'un bassin de jeunes qui ne présentent pas le profil de l'entrepreneur classique.

Il s'agit là de quelques constats que le FJÎM souhaite porter à l'attention du gouvernement du Québec afin qu'il mette en valeur ces modèles entrepreneuriaux à travers la Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat et qu'il s'engage à mener des actions pour stimuler une relève entrepreneuriale dans ces secteurs. Le FJÎM souhaite que des ressources adaptées soient mises en place pour ces jeunes qui entreprennent différemment, de même que pour l'ensemble des jeunes entrepreneurs, afin de leur permettre de contribuer pleinement au développement économique et social du Québec dans un esprit de développement durable.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal est un organisme de concertation de la CRÉ de Montréal représentant plus de 500 groupes jeunesse de la région. Ses 26 membres élus proviennent des milieux étudiant, socioéconomique, sociocommunautaire, des arts et de la culture, de l'environnement ainsi que des sports et loisirs. Il coordonne des projets et défend les intérêts des jeunes âgés de 12 à 30 ans.

Le FJÎM inscrit son action politique dans un cadre non partisan. Le Forum jeunesse est soutenu financièrement par le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS DU FORUM JEUNESSE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Recommandations : jeunes entrepreneurs des communautés culturelles

Afin de soutenir les jeunes entrepreneurs des communautés culturelles et de faciliter leur parcours entrepreneurial à travers les activités d'accompagnement, le FJÎM propose de :

- Faire connaître aux jeunes entrepreneurs des communautés culturelles le contexte économique québécois et la culture québécoise :
 - en offrant des formations adaptées;
 - en jumelant les jeunes entrepreneurs des communautés culturelles à des mentors de la société d'accueil.
- Adapter les ressources existantes aux besoins spécifiques des jeunes entrepreneurs des communautés culturelles.

Recommandations : relève entrepreneuriale

Afin de stimuler la relève entrepreneuriale et d'accroître la contribution des jeunes aux secteurs de l'économie sociale et de l'entrepreneuriat social, le FJÎM propose de :

- Stimuler la culture entrepreneuriale chez les jeunes :
 - en leur faisant découvrir des entrepreneurs sociaux qui sont des modèles inspirants et accessibles;
 - en poursuivant le soutien au travail des agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat dans les écoles secondaires;
 - en menant des activités de sensibilisation dans les écoles secondaires, les cégeps, les collèges et les universités.

Recommandations : jeunes entrepreneurs

Afin de faciliter le parcours de l'ensemble des jeunes entrepreneurs, le FJÎM propose de :

- Poursuivre et bonifier le soutien aux organisations en entrepreneuriat afin qu'ils continuent d'offrir des services de mentorat, de formations, de financement et d'accompagnement :
 - en assurant une offre de service diversifiée et non contraignante qui dépasse les limites territoriales.

Recommandations : jeunes entrepreneurs sociaux

Afin de soutenir le parcours entrepreneurial des jeunes entrepreneurs sociaux, le FJÎM propose de :

- Adapter les programmes gouvernementaux aux projets d'entreprises innovants des jeunes entrepreneurs sociaux :

- en créant un Fonds dédié aux jeunes entrepreneurs sociaux.

Afin d'accroître la contribution des secteurs de l'économie sociale et de l'entrepreneuriat social à l'économie québécoise, le FJÎM propose de :

- Valoriser l'économie sociale et l'entrepreneuriat social :
 - en menant une campagne de sensibilisation;
 - en dressant un portrait statistique de l'économie sociale et de l'entrepreneuriat social au Québec.

BIBLIOGRAPHIE

Comité d'économie sociale de Montréal, CRÉ de Montréal, Marie Bouchard et al., Portrait statistique de l'économie sociale de la région de Montréal, 2008, <http://www.credemontreal.qc.ca/Publications/Developpement%20Economique/Portrait%20statistique%20economie%20sociale.pdf>.

Conference Board of Canada, Winning the « Generation Wars ». Making the Most Generational Differences and Similarities in the Workplace, 2009.

Forum des politiques publiques, Le chemin du maintien à l'emploi, 2009.

Gouvernement du Canada, Profils de financement des petites entreprises. Les jeunes entrepreneurs, janvier 2006.

Jeune chambre de commerce de Montréal, L'entrepreneuriat social au Québec : pour un dynamisme social axé sur l'initiative, février 2009.

Mercure, Daniel et Mircea Vultur (coord.), Enquête nationale sur l'éthos du travail au Québec, 2007.

Ministère du Développement économique, de l'Exportation et de l'Innovation, sous la direction de Lise Jacob, Taux de survie des coopératives du Québec, Édition 2008, www.mdeie.gouv.qc.ca.

OCDE, Encourager les jeunes à entreprendre. Les défis politiques, 2001.

Projet Entrepreneuriat Montréal, Entreprendre à Montréal. L'urgence d'agir ensemble, 2007.